

# Compte-rendu du Conseil Syndical du 14 Mai 2013

Le **14 Mai 2013** à 20 h 00, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Entre Monts et Vallées, convoqué le 3 Mai 2013, s'est réuni à TENCE : ZA de Leygat 2, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean FAYARD.

**18 Présents :** MM. FAYARD.J – OUILLON.Ch – PATOILLARD.G – MICHALON.L (suppléante de SOUVIGNET.H) – TARDY.V - GUERIN.Ph – NEYRON.J - BEAULAIGUE.P – BLANC.M – PAILLET.C – DUMONT.G – DEBARD.F - LACOUR.J – CHAZALON.D - MARMEYS.L – VALLA.M - PLOYE.D – BONNEFOY.G

**11 Absents :** MM. ABRIAL.P – ANDRE.F – CROUZET.F - PONS.JP – CORTIAL.J-P - ROCHE.G – ROMEAS.J – ARSAC.B (excusée) - DUCHAMP.A – GIBAUD.D – BAILLY.P

**Secrétaire de séance :** Mme PLOYE.D

**Approbation du compte-rendu de la précédente séance :** *approuvé à l'unanimité*

Avant d'aborder l'ordre du jour, il est fait un point d'informations sur les réunions avec la CC du Haut-Vivarais, des propositions seront faites au Conseil Syndical, le nombre de bacs à accès contrôlé serait ramené à 12 unités environ. Il est évoqué aussi l'article de presse du Collectif Valorisons Nos Déchets contre les Communautés de Communes. Il est donné le principe des caractéristiques techniques des bacs à accès contrôlé (tambour capacité 25 litres à commande par carte, fixé sur un châssis métallique avec 2 portes renfermant un bac de 770 L).

## **1. Nouvelle méthode de distribution des bacs**

Les bacs seront distribués par les soins du SICTOM, Plastic Omnium n'effectuera plus de livraisons. 4 agents en contrat aidé seront recrutés à 20 heures par semaine au 1<sup>er</sup> Juin 2013, pour le montage et la livraison des bacs.

*Approuvé : Le Président est chargé de procéder au recrutement*

## **2. Location d'un local pour stocker les bacs en attente de livraison**

Location d'un dépôt de 600 m<sup>2</sup> à TENCE à la SCI SYGUI pour stocker les bacs en attente de livraison, proposition de loyer de 1 000 € HT par mois, une convention de location est à prévoir.

*Approuvé : Le Président est autorisé à signer la convention de location à intervenir*

## **3. Approbation avenant pour la mise en œuvre d'un dispositif avertisseur du besoin de collecter, au marché de prestations associées à la mise en place de redevance incitative**

Le bordereau de prix unitaire du marché ne prévoyait pas de tarif pour la fourniture d'une lanière avec fanion permettant à l'usager de signaler le besoin de collecter son bac à serrure, coût unitaire 11 € HT. Du fait de la non livraison de bacs, le montant global du marché ne sera pas modifié.

*Approuvé : Le Président est autorisé à signer l'avenant à intervenir*

## **4. Installation vidéosurveillance sur les déchèteries du CHAMBON SUR LIGNON et DUNIERES : propositions devis fourniture**

Propositions SECURIPRO pour un système de Vidéo Protection pour déchèteries LE CHAMBON : 1 880 € HT, DUNIERES : 2 690 € HT

Proposition u.link : pour DUNIERES : 5 009 € HT pour 2 ans, l'année complémentaire 720 € HT.

*La proposition de SECURIPRO est retenue*

## **5. Avancement du projet de locaux pour l'équipe de collecte et de déchèterie au MONASTIER SUR GAZEILLE**

La demande de permis de construire à été déposée en mairie du MONASTIER/GAZEILLE. Dans le cadre de la réglementation de remise à niveau des déchèteries (voire de reconstruction), une aide de l'ADEME est possible pour la modernisation des déchèteries.

Une demande d'aide est donc à faire. Une déclaration au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement a été faite. Le coût estimatif pour la construction de la déchèterie et du garage avec vestiaire pour l'équipe de collecte est de 650 000 € HT.

## **6. Questions diverses**

- Mise en fabrication de 25 abris bacs avec tambour à accès contrôlé pour bacs collectifs
- Communication : intervention de Cités Plume